



## NEWSLETTER

Mars 2022

### INFOS

#### Commémoration du 19 mars

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et au Maroc, la FNACA, les ACPG et le Conseil Municipal déposeront **une gerbe au monument aux morts le samedi 19 mars à 11h30.**

#### Inscription sur la liste électorale :

Une nouvelle version de la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales a été mise en ligne le 28 septembre dernier sur le site service-public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>).

- ➔ Avec cette nouvelle version, le CERFA dématérialisé qui était généré automatiquement par la télé-procédure a été supprimé ; ce CERFA est remplacé par un récépissé, qui vous sera également envoyé par mail (envoi automatisé par la télé-procédure).
- ➔ Vous avez jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur la liste électorale.
- ➔ Pour les jeunes ayant eu 18 ans entre le 27/06/2021 et le 04/03/2022 et qui n'ont pas fait leur recensement, il faut effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales au plus vite.
- ➔ **Pour rappel, il y aura deux élections cette année, les élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin 2022.**

#### Réunion commission de contrôle :

La commission de contrôle du fichier électoral se réunira **le jeudi 17 mars 2022 à la mairie de Solignac à 17h30.**

#### Fermetures exceptionnelles :

Le secrétariat de Mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement fermés :

- Le vendredi 25 mars après-midi,
- Mercredi 30 mars après-midi,
- Vendredi 1er avril après-midi.

### Inscriptions pour la rentrée scolaire 2022/ 2023:

Vous êtes concernés si :

- votre enfant est né en 2019
- vous venez d'emménager à Solignac et vous souhaitez inscrire votre enfant sur la commune.

Les démarches d'inscriptions sont à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail [mairie@solignac.fr](mailto:mairie@solignac.fr).

**L'inscription se fait automatiquement lors du passage de la maternelle à l'élémentaire pour les élèves fréquentant déjà l'école de la commune.**

Le dossier d'inscription est à retourner complété et signé par les deux responsables légaux de l'enfant.

[En savoir plus ? Voir document joint](#)

Les documents suivants sont à joindre à la demande d'inscription :

- Le livret de famille (photocopie de la famille complète) ;
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires ou, à défaut, les certificats des vaccinations (copie en cas d'envoi par courrier) ;
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (copie en cas d'envoi par courrier).

Selon les situations, des documents complémentaires pourront vous être demandés :

- Autorisation du Maire de la commune de résidence en cas de demande de dérogation,
- En cas de divorce/séparation, photocopie de l'extrait de jugement relatif à l'exercice de l'autorité parentale.
- Certificat de radiation de l'école précédente.

**La demande d'inscription ne pourra être retenue que si le dossier est complet.**

### Grande Collecte APF France Handicap

Rendez-vous le 3 mars 2022 de 9h à 12h à l'accueil de la délégation APF France Handicap de la Haute-Vienne, 1 rue Marcel Deprey à Limoges, pour déposer vos dons ! [En savoir plus ? Voir document joint](#)

### Recherche bénévoles signaleurs

Les prochaines Foulées du Populaire et Foulées Roses sont prévues le **dimanche 3 avril 2022**.

**La ligue contre le cancer recherche activement des bénévoles signaleurs.** Si l'on se mobilise tous ce sera plus facile !

Si vous avez besoin de plus de renseignements n'hésitez pas à contacter :

Christine FRANTZ (Secrétaire)

Tél : 05.55.77.20.76

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Haute-Vienne

23, avenue des Bénédictins – 87000 LIMOGES

**Nous vous remercions infiniment pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande.**

### Nouvelles mesures, port du masque

Depuis le 28 février 2022, le port du masque n'est plus obligatoire dans les lieux clos soumis au PassVaccinal (restaurants, cinémas...), sauf dans les transports.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus?fbclid=IwAR3CvrS45YtZXl0oqEBORsWoclo2gFXbJSA5TfoiJw7sLoCZl3YrKbTPooc>

### Auto Nettoyage :

Vous recherchez une solution pour nettoyer en profondeur votre véhicule, l'entreprise Auto'Nettoyage vous propose ses services, à domicile ou sur votre lieu de travail.

Présent sur Limoges et le département, nous assurons toutes les prestations de nettoyage automobile professionnel.

Nous assurons également nos services de nettoyage auto pour les professionnels de l'automobile, entreprises et collectivités mais également les particuliers. Nos techniques de nettoyage auto nous permettent de travailler sur tous les types de véhicules (voitures, camions, utilitaires, bus, tracteurs, etc...).

Consultez notre site et découvrez les multiples prestations et services que nous proposons ainsi que les produits nettoiyants professionnels que nous mettons à votre disposition : <https://lnkd.in/e9nAGpPt>

Appelez au 06 31 99 63 42 ou envoyez un mail à [autonettoyage87@gmail.com](mailto:autonettoyage87@gmail.com) pour plus de renseignements et prendre rendez-vous !

Monsieur Simon COUTURIER  
Gérant Auto'Nettoyage 87  
3, impasse de la Coquille  
Les Petites Vignes  
87110 Solignac  
Tel : 06 31 99 63 42

***Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à [newsletter@solignac.fr](mailto:newsletter@solignac.fr) (même lien pour vous désabonner)***